

ORDONNANCES COLLECTIVES RÉGIONALES DU NUNAVIK



Centre de Santé et Services Sociaux Inuitivik
Inuitivik Health & Social Services Centre
P.O. Box 123, Qaanaq, NU A1A 1S9
T 819 936-2957 / F 619 968-2795



ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
UNGAVA TULATTAVIK HEALTH CENTER
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA

Initier un test de dépistage pour le virus du SARS-CoV-2¹ OC-SANTÉ PUBLIQUE

PROFESSIONNEL VISÉ PAR L'ORDONNANCE

- Personnel infirmier exerçant dans l'un des centres de santé du Nunavik, qui possède la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérents à l'activité exercée.
- Professionnel autorisé par les arrêtés du ministère de la santé et des services sociaux concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

N.B. : Le personnel d'agence doit s'assurer de posséder les connaissances, la formation et les compétences nécessaires avant de prendre une décision reliée à cette ordonnance collective.

ACTIVITÉS RÉSERVÉES AU PERSONNEL INFIRMIER

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon une ordonnance, et les directives et procédures des laboratoires.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Détenir un permis de l'OIIQ valide.

MÉDECIN RÉPONDANT

- Médecin couvrant les services cliniques des CLSC et cliniques de dépistage concernés durant les heures d'ouverture ou de garde au moment de l'intervention.

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne qui se présente dans les installations du CSI et du CSTU, répondant aux indications de dépistage de la COVID-19.

Il est important de s'ajuster selon les dernières recommandations de la Direction de santé publique du Nunavik.

SE RÉFÉRER AU DOCUMENT « INDICATIONS DE DÉPISTAGE ET ALGORITHME DÉCISIONNEL CLINIQUE » LE PLUS RÉCENT PARU².

ORIENTATION

¹ SARS-CoV-2 : pathogène en cause dans l'infection COVID-19

² La dernière version de ce document est disponible sur le site RRSSS : <https://nrhss.ca/fr/bo%C3%A0te-%C3%A0-outils-covid-19>

En vigueur : mars 2020	Révisée : Janvier 2021	Prochaine révision : Janvier 2024
OC-SANTÉ PUBLIQUE - Initier un test de dépistage pour le virus du SARS-CoV-2 ¹		Page 1

ORDONNANCES COLLECTIVES RÉGIONALES DU NUNAVIK



Centre de Santé et Services Sociaux Inuitsivik
Inuitsivik Health & Social Services Centre
P.O. Box 123, Québec, QC H1N 1P9
T 819 936-2957 / F 619 988-2795



ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
UNGAVA TULATTAVIK HEALTH CENTER
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA

Dépister ou détecter rapidement la présence du virus SARS-CoV-2 chez les usagers afin de :

- Contrôler la transmission du virus par des mesures d'isolement;
- Orienter l'utilisateur vers un isolement à domicile ou un lieu de consultation, le cas échéant.

CONTRE-INDICATION À L'UTILISATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

- Toute personne présentant un état clinique sévère;
- Obstruction des voies nasales rendant un prélèvement impossible;
- Épistaxis active;
- Chirurgie récente de la bouche ou du nez;
- Laryngospasme (stridor).

INDICATIONS

- Répondre aux indications de dépistage de la Direction de santé publique du Nunavik.

SE RÉFÉRER AU DOCUMENT « *INDICATIONS DE DÉPISTAGE ET ALGORITHME DÉCISIONNEL CLINIQUE* » LE PLUS RÉCENT PARU³.

CONSULTER LE MÉDECIN

- Le patient présente des signes et symptômes d'intensité modérée à sévère :
Signes et symptômes modérés, tels que :
 - Diminution ou perte d'appétit significative récente;
 - Dyspnée à progression rapide;
 - Fatigue inhabituelle avec impact sur les activités de la vie quotidienne (AVQ) et les activités de la vie domestique (AVD);
 - Œdème d'apparition nouvelle des membres inférieurs ou augmentation de l'œdème déjà connu;
 - Hémoptysie;
 - Toux fréquente à progression rapide.Signes et symptômes sévères, tels que :
 - Altération de l'état de conscience ou détérioration rapide de l'état général;
 - Douleur thoracique d'origine cardiaque suspectée;
 - Convulsions;
 - Dyspnée sévère;

³ La dernière version de ce document est disponible sur le site RRSSN : <https://nrhss.ca/fr/bo%C3%A0te-%C3%A0-outils-covid-19>

ORDONNANCES COLLECTIVES RÉGIONALES DU NUNAVIK



Centre de Santé et Services Sociaux Inuitsivik
Inuitsivik Health & Social Services Centre
P.O. Box 143, Québec, QC H1N 1P9
T 819 336-2957 / F 819 368-2765



ᐅᐱᐸᐸ ᐅᐱᐸᐸ ᐅᐱᐸᐸ ᐅᐱᐸᐸ
UNGAVA TULATTAVIK HEALTH CENTER
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA

- Fièvre chez une clientèle à risque (immunosupprimée, atteint d'une maladie chronique ou âge avancée);
 - Palpitations cardiaques avec dyspnée ou douleur thoracique associée;
 - Bradypnée ou tachypnée persistante;
 - Nausées et vomissements avec signes de déshydratation;
 - Raideur à la nuque;
 - Céphalée intense.
- Le patient l'exige.

ÉVALUATION PHYSIQUE ET MENTALE

- L'infirmier(ère) doit effectuer les examens physiques et diagnostiques suivants :
 - L'examen physique sommaire du patient incluant les signes vitaux.

INTERVENTIONS

1. ÉVALUATION DU CAS

- Se référer au document « *Indications de dépistage et algorithme décisionnel clinique* » le plus récent paru⁴.

2. DÉPISTER :

- Procéder au dépistage selon les dernières recommandations.
Se référer aux « *Dernières directives concernant les prélèvements des sécrétions des voies respiratoires supérieures, par le LSPQ* »⁴.
- Compléter le formulaire de laboratoire « *Évaluation initiale, signalement et demande de test pour une personne suspectée de COVID-19* »⁴ et transmettre la requête d'analyse au laboratoire avec le prélèvement.
- Transmettre le spécimen au laboratoire selon les modalités en cours. Se référer au laboratoire PRN.

3. ISOLER :

- Appliquer les dernières mesures d'isolement préventives selon les dernières recommandations de la Direction de la santé publique du Nunavik.

SE RÉFÉRER AU DOCUMENT « *INDICATIONS DE DÉPISTAGE ET ALGORITHMES DÉCISIONNEL CLINIQUE* » LE PLUS RÉCENT PARU⁵.

⁴ La dernière version de ce document est disponible sur le site RRSSN : <https://nrbhss.ca/fr/bo%C3%AFte-%C3%A0-outils-covid-19>

⁵ La dernière version de ce document est disponible sur le site RRSSN : <https://nrbhss.ca/fr/bo%C3%AFte-%C3%A0-outils-covid-19>

ORDONNANCES COLLECTIVES RÉGIONALES DU NUNAVIK



Centre de Santé et Services Sociaux Inuitsivik
Inuitsivik Health & Social Services Centre
P.O. Box 123, Quito, NT 1A0 1A0
T 819 930-2957 / F 619 988-2795



ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
UNGAVA TULATTAVIK HEALTH CENTER
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA

ENSEIGNEMENT

POUR TOUS :

- Promouvoir l'hygiène des mains (HDM).
- Promouvoir l'hygiène et l'étiquette respiratoires chez les usagers présentant de la fièvre ou de la toux.
(Se référer au document « Notions de base en prévention et contrôle des infections : hygiène et étiquette respiratoires » accessible via le lien : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2439>).
- S'assurer que le patient a un thermomètre en sa possession.

MESURES À APPLIQUER POUR LES PATIENTS EN ISOLEMENT À DOMICILE :

- ❖ « *Directions to follow for home isolation* »⁶, Santé publique du Nunavik, RRSSSN.

SUIVI DU RÉSULTAT

1. Selon l'indication de dépistage, le suivi du résultat sera fait lorsque nécessaire par la DSPu ou par l'équipe hospitalière.
2. Lorsque le suivi est assuré par la DSPu, l'infirmier(ère) de la Direction de la santé publique communiquera avec l'utilisateur pour obtenir des renseignements complémentaires si nécessaire.

CONTACT - SANTÉ PUBLIQUE NUNAVIK

Nom	Téléphone	Courriel
Ligne COVID pour signalement et questions médicales (7j/7 heures ouvrables)	1 514 700 3553	Courriel pour documents seulement : surveillance.vigie.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca
Médecin de garde (Alternative à la ligne COVID, soirs et nuit)	1 855 964-2244 ou 1 819 299-2990	

⁶ La dernière version de ce document est disponible sur le site RRSSSN : <https://nrbhss.ca/fr/bo%C3%A0Ete-%C3%A0-outils-covid-19>

ORDONNANCES COLLECTIVES RÉGIONALES DU NUNAVIK



Centre de Santé et Services Sociaux Inuqitavik
Inuqitavik Health & Social Services Centre
P.O. Box 123, Québec, QC H1N 1P9
T 819 936-2957 / F 819 988-2795



Ungava Tulattavik Health Center
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA

PROCESSUS D'ÉLABORATION, DE RÉVISION ET D'APPROBATION

Rédigée par : Evelyne Thibault, infirmière, et D^{re} Véronique Morin, médecin-conseil.

Révisée par : Aurélie Heurtebize, conseillère en maladies infectieuses, Céline Signor, épidémiologiste, et Dr Riendeau, médecin-conseil.

Approuvée par :

DSI, CSI : Maxime Labrecque 05-03-2021
Maxime Labrecque

DSI, CSTU : Dominic Pelland 05-03-2021
Dominic Pelland

DSP, CSI et CSTU : Nathalie Boulanger 05-03-2021 AA
Nathalie Boulanger

RÉFÉRENCES

- Institut national de santé publique. Comité sur les infections nosocomiales du Québec. « COVID-19 : Recommandations intérimaires sur les mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux aigus ». 2020-02-26 (<https://www.inspq.qc.ca/publications/2906-pci-soins-aigus-covid19>).
- 811 : protocoles 1) Dyspnée d'origine indéterminé 2) Fièvre 3) Toux et 4) Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et MRSI (MAJ).
- « Dernières directives concernant les prélèvements des sécrétions des voies respiratoires supérieures, par le LSPQ », 2020-12-11 (<https://nrhss.ca/fr/bo%C3%AEte-%C3%A0-outils-covid-19>)
- « Instructions pour prélèvements - (AI-MC-025)/LSPQ » 2020-10-05 (https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/lspq/ai-mc-025_instructions_prelevement.pdf)
- Ordonnance collective « Initier un test diagnostique pour le virus du SARS-CoV-2 par écouvillonnage oropharyngé et nasopharyngé », 2020-03-10, CMDP CIUSSCN.
- Procédure de dépistage coronavirus COVID-19 et MERS-CoV, Procédure – Microbiologie – 810, Département Clinique de Médecine de Laboratoire.
- « COVID-19 : Mesures pour la gestion des cas et des contacts en communauté : recommandation intérimaires », Comité permanent MRSI, Version 2.0, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, INSPQ, 2020-08-28 (<https://www.inspq.qc.ca/publications/2902-mesures-cas-contacts-communaute-covid19>)
- « COVID-19 – Mesures de prévention et contrôle des infections pour les cliniques médicales / cliniques externes / cliniques COVID-19 / GMF : Recommandations intérimaires », Comité sur les infections nosocomiales du Québec, Version 1.0, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, INSPQ, 13 mars 2020.

En vigueur : mars 2020	Révisée : Janvier 2021	Prochaine révision : Janvier 2024
OC-SANTÉ PUBLIQUE - Initier un test de dépistage pour le virus du SARS-CoV-2 ¹		Page 5